

Admissions des élèves Ecole maternelle Germaine Gony pour l'année scolaire 2019-2020

ADMISSION Ecole maternelle du G.GONY

Les admissions auront lieu à l'école le **jeudi 9 mai** de 8h30 à 17h
le **jeudi 23 mai** de 8h30 à 17h

Vous devez vous inscrire dans les tableaux présents au guichet unique pour déterminer votre jour et votre heure de passage.

DEROGATIONS : les résultats de la commission de dérogation seront transmis aux familles après la réunion du mardi 4 juin.

Si la demande de dérogation est positive, les admissions se feront

Le jeudi 6 juin

En prenant rendez-vous directement avec la directrice

Se munir impérativement:

- Du certificat d'inscription que va vous fournir la mairie suite à cette pré-admission
- Du carnet de santé de l'enfant
- Du livret de famille

Et également:

- D'un certificat de radiation (si votre enfant a déjà été scolarisé dans une autre école)

Vous êtes également invités à venir accompagnés de votre enfant lors de l'admission pour une première prise de contact.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez joindre l'école
Le jeudi de 9h à 16h

Pour la directrice Ghislain Julie au 04 75 96 65 63